

## Certificat de compétences en entreprise (CCE) Gérer les opérations à l'international

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Cette certification est utilisée dans tout type d'entreprise ayant une activité d'import-export**

De nombreuses TPE-PME de tous les secteurs et de toutes tailles :

activités du bois (*BDD*) ,

activités du papier (*CTP*),

pisciculture (*Charles Murgat*),

fabricant d'articles chaussants (*Declermont*),

PME de mécanique et d'usinage (*Parolai-Stil'Eco*),

logistique (*Zanon Transport*),

fabrication de machines pour l'extraction ou la construction (*Caterpillar*),

équipementier automobile (*Faurecia*),

Cette certification bénéficie du soutien des organisations patronales : MEDEF Isère et CPME Isère, organisation ayant pour missions de service public : CAF

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **312p**

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : **34254**

Date de création de la certification : **01/05/2018**

Mots clés : **Opérations à l'international**, **Incoterms**, **Opérations douanières**, **Export**

### Identification

Identifiant : **3812**

Version du : **11/07/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **CCI France a mené une enquête permettant aux CCI locales de faire remonter les besoins de leurs entreprises ressortissantes. Après analyse des résultats, il s'est avéré que cette thématique a été relayée, à plusieurs reprises et par des territoires différents, justifiant ainsi une démarche nationale.**

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) «Gérer les opérations à l'international», certifie les compétences et les capacités de personnes qui sont en situation de gestion des opérations d'import-export.

[Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP](#)

- Aucun

## *Descriptif général des compétences constituant la certification*

### 1. PREPARER LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

En travaillant avec les différents acteurs et interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, préparer les opérations à l'international, en les distinguant, en repérant les risques et les moyens de les sécuriser et en identifiant les différentes sources d'information.

### 2. APPLIQUER LES REGLES INCOTERMS®

En distinguant chaque type d'Incoterms® et en suivant leurs évolutions, les appliquer en déterminant le plus adéquat. En mesurer les impacts sur l'organisation du transport, les formalités douanières, l'assurance, les techniques de paiement et les documents.

### 3. SECURISER LES OPERATIONS DOUANIERES

En intégrant le rôle de la douane, la base réglementaire et en respectant les obligations déclaratives, sécuriser les opérations douanières, en prenant en compte les trois paramètres fondamentaux de la réglementation douanière à l'import comme à l'export et leurs impacts : classement tarifaire, valeur en douane, origine des marchandises ;

Optimiser le dédouanement en étant au fait de l'actualité.

### 4. TRAITER LA CHAINE DOCUMENTAIRE EXPORT

En identifiant les exigences documentaires, les formalités et les procédures associées, traiter la chaîne documentaire export, en complétant les documents en tenant compte des délais et des coûts ;

Proposer des outils pour optimiser la gestion des commandes export.

## *Modalités générales*

La Certification des Compétences en Entreprise est un dispositif permettant aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, construites et mises en œuvre dans un cadre professionnel et/ou extra professionnel.

La certification peut être préparée soit :

- directement sur la base de son capital expérientiel ;
- dans la continuité d'un parcours de formation (63h) et après mobilisation effective des compétences référencées.

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Public visé par la certification

- Salariés et demandeurs d'emploi

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

#### **Une reconnaissance sociale et professionnelle :**

Voir ses compétences reconnues par son employeur, ses pairs, son entourage, par l'obtention d'une certification officielle ;

Maintenir et développer son employabilité au moyen

### *Pour l'entité utilisatrice*

#### **Un outil de gestion des ressources humaines et des compétences :**

Identifier et valoriser les compétences internes ;

Evaluer plus objectivement les compétences acquises ou maîtrisées, au terme d'un

de la certification des compétences directement transférables ;

Capitaliser sur son expérience et constituer une première étape vers un parcours certifiant dans le cadre d'une VAE ;

Devenir acteur de son parcours professionnel et personnel, alimenter et enrichir son portefeuille de compétences dans le domaine des opérations à l'international.

investissement formation (ROI) ;

Ouvrir la mobilité en repérant les compétences internes ;

Motiver et fidéliser les salariés en reconnaissant et en valorisant leurs compétences ;

Améliorer la performance de l'organisation par une gestion optimisée des compétences ;

Finaliser un engagement qualité.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle participe à la gestion d'opération à l'international et ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique.

### Compétences évaluées

#### 1. PREPARER LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

En travaillant avec les différents acteurs et interlocuteurs internes et externes à l'entreprise, préparer les opérations à l'international, en les distinguant, en repérant les risques et les moyens de les sécuriser et en identifiant les différentes sources d'information.

#### 2. APPLIQUER LES REGLES INCOTERMS®

En distinguant chaque type d'Incoterms® et en suivant leurs évolutions, les appliquer en déterminant le plus adéquat. En mesurer les impacts sur l'organisation du transport, les formalités douanières, l'assurance, les techniques de paiement et les documents.

#### 3. SECURISER LES OPERATIONS DOUANIERES

En intégrant le rôle de la douane, la base réglementaire et en respectant les obligations déclaratives, sécuriser les opérations douanières, en prenant en compte les trois paramètres fondamentaux de la réglementation douanière à l'import comme à l'export et leurs impacts : classement tarifaire, valeur en douane, origine des marchandises ;

Optimiser le dédouanement en étant au fait de l'actualité.

#### 4. TRAITER LA CHAINE DOCUMENTAIRE EXPORT

En identifiant les exigences documentaires, les formalités et les procédures associées, traiter la chaîne documentaire export, en complétant les documents en tenant compte des délais et des coûts ;

Proposer des outils pour optimiser la gestion des commandes export.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

NC

### Centre(s) de passage/certification

- Les CCI habilitées par CCI France à préparer la certification

La validité est Temporaire

5 ans, un processus allégé est prévu pour le renouvellement de la certification

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences délivré par CCI France

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Lancement en 2018

### *Autres sources d'information*

[www.cci.fr](http://www.cci.fr)